



L'ACADÉMIE du 101 - INSCRIPTION
STAGE GRAVURE EAU-FORTE & AQUATINTE
Amandine GOLLÉ

NOM (MajusculePrénom.....

Adresse :

.....Ville

Tél fixe et/ou mobile.....

Email.....

STAGE samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre 2022 de 14h à 18h : 80 € *programme page 2*

- Adhésion Académie du 101 : 15€ (obligatoire *sauf si adhérent de l'association*)
- Montant du stage : 80 €
- Total :€

Nombre de chèques remis : ... (*possibilité d'étaler le paiement*)

- **Chèque à l'ordre** de l'association des Artistes Lorrains

Votre inscription est enregistrée dès réception du **bulletin + chèque(s) envoyés** à Christine MANGEOT - 7, rue Paul Eluard 54770 Dommartin sous Amance

J'atteste être couvert par une assurance en responsabilité civile (dommages à moi-même et à autrui). J'ai pris connaissance du règlement des ateliers de la Maison Gauthier et je m'engage à le respecter dans la totalité de ses termes.

A.....Le...../...../2022 Signature :

DROIT à L'IMAGE

J'autorise Amandine Gollé et l'association des Artistes Lorrains à diffuser sur leur site, les photos sur lesquelles je pourrais apparaître, ainsi que celles de mes œuvres (photos réalisées lors de ce stage).

* OUI / NON

A Le...../..... /2022 Signature :



STAGE GRAVURE EAU-FORTE & AQUATINTE

animé par Amandine Gollé

Description et infos inscrits

Technique de l'eau-forte/aquatinte (débutants) et du vernis mou pour initiés.

Cette technique fait partie du cycle de la gravure en creux.

On parle de gravure en creux lorsque l'encre permettant de transférer l'image depuis la matrice gravée vers la feuille de papier se loge dans les creux de la matrice, initialement réalisés avec une pointe sèche.

À l'occasion de ce stage, nous travaillerons sur cuivre ou sur zinc :

- à l'aide de vernis et de pointes sèches pour créer des lignes = eau-forte
- à l'aide de résine colophane pour créer des niveaux de gris = aquatinte

Une fois l'image gravée, vous imprimez sur le beau papier de votre choix, dans la couleur qui vous plaît, autant de fois que vous voulez et repartez avec vos créations !

Amandine vous fournit le matériel nécessaire à ce stage.

CONSEILS POUR LES INSCRITS

Préparer sur papier calque une image format 15 x 20 cm conseillé (ou 10 x 15cm) comportant des lignes fines et des surfaces en niveaux de gris. Improvisation le jour du stage est également possible !

/!\ Utilisation d'acide. Bien que d'une force limitée, **il vous est vivement conseillé d'apporter** des lunettes de protection. Vieux vêtements ou tablier également conseillés lors de la pratique de la gravure en général. Si vous ne disposez pas de ces protections, n'hésitez pas à prévenir, nous pouvons vous en prêter.

Une pause vous sera offerte par l'association

Inscriptions : Christine Marie Mangeot, responsable de l'Académie du 101 mangeot.christine.marie@orange.fr ou 06 38 46 55 50

Tarif d'adhésion spécial stage: Adhésion à l'ACADÉMIE de 15€/ stage reste obligatoire, sauf si vous avez déjà payé votre adhésion annuelle à l'association des Artistes Lorrains.

Pourquoi ce tarif ? un stage est une activité ponctuelle, éventuellement non renouvelable. Un tarif progressif a été mis en place. En effet, à partir de 3 stages suivis dans une année, le participant deviendra adhérent de l'association des Artistes Lorrains (voir p.3) et recevra sa carte.

ENVOYER votre bulletin rempli + chèque(s) à C. Mangeot 7, rue P. Eluard 54770 DOMMARTIN sous AMANCE.

Votre règlement sera encaissé uniquement à la fin du stage. Possibilité de payer en plusieurs fois.

Renseignements sur le contenu du stage : Amandine Gollé 06 83 39 32 33

<https://www.facebook.com/events/1105696816666890>

Comment s'y rendre ? Bus ligne n° 2. Arrêt Vic. Voiture : Parking gratuit, boulevard Lobau (Auchan ou Olry)

Association des artistes lorrains L'ACADÉMIE du 101
Maison Nicole Gauthier - 101, Avenue de Strasbourg 54000 NANCY

www.associationdesartisteslorrains.com



ATELIERS du 101

ACADÉMIE du 101

GALERIE du 101

Maison Nicole Gauthier - 101 avenue de Strasbourg - 54000 Nancy

Pourquoi devenir adhérent de l'association des Artistes Lorrains ?

Pour répondre succinctement à cette question, nous vous informons qu'il est dans nos statuts, spécifié que l'adhésion à notre association est obligatoire pour bénéficier de ses activités.

En effet, l'association des Artistes Lorrains, régie par la loi 1901, tire ses ressources, en premier, des cotisations de ses adhérents.

D'autre part, l'adhérent bénéficie d'un certain nombre d'avantages dont les principaux sont les suivants :

1. Une carte nominative pour l'exercice en cours permettant de bénéficier de remises chez les fournisseurs Beaux-Arts et encadreurs.
2. Accès aux cours dispensés aux Ateliers du 101 (cf. flyer)
3. Accès aux stages au sein de l'Académie du 101 (cf. flyer)
4. Possibilité d'exposer dans la galerie du 101 gratuitement
5. Accès prioritaire aux conférences-débats (*Café-pinceaux*)
6. Possibilité d'inscription au Salon annuel, Art'Stom.
7. Réception des informations continues sur un grand nombre de manifestations artistiques et culturelles dans notre région, organisées par les adhérents et l'association.
etc.

La qualité de l'enseignement, exclusivement dispensé par des artistes de haut niveau de compétences, est à souligner. D'autre part, nos tarifs sont aujourd'hui des plus compétitifs dans l'agglomération nancéienne, grâce à l'implication de nos bénévoles.

Enfin, la maison léguée par Nicole Gauthier est l'unique lieu artistique nancéen accueillant tous les Arts de la taille de pierre au dessin en passant par la gravure, l'illustration, le modelage et toutes les techniques de peinture. Cette maison de 1870 contribue à créer une ambiance conviviale, si caractéristique de notre association.

Bien cordialement,

Francis Mangeot

Président de l'association des Artistes Lorrains

Pour en savoir plus : www.associationdesartisteslorrains.com
<https://www.facebook.com/Association-des-artistes-lorrains-1587255791514457/>

Instagram :@artistes_lorrains

Francis Mangeot : mangeot.francis@owanadoo.fr